

**RENCONTRE RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE VIGILANCE  
DE L'INCINÉRATEUR DE LA VILLE DE QUÉBEC**

<b>Date</b>	21 mars 2019	<b>Heure</b>	11 h 30
<b>Endroit</b>	870, avenue de Salaberry, Salle Arquemuse		
<b>Rédigé par</b>	Alexandre Drouin	<b>Signature</b>	
<b>Ordre du jour</b>			
<ol style="list-style-type: none"> <li>0. Mot de bienvenue.</li> <li>1. Adoption de l'ordre du jour</li> <li>2. Nouveau point : Suivi du PMO</li> <li>3. Pause : temps de service pour le diner</li> <li>4. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 11 février et du 7 mars 2019</li> <li>5. Suivi de la rencontre publique du 30 avril 2019</li> <li>6. Point de correspondance : Lettre de M. Sebez</li> <li>7. Proposition de monsieur Paré de tenir les rencontres au domaine Maizeret</li> <li>8. Calendrier des prochaines rencontres</li> <li>9. Questions diverses</li> <li>10. Date et contenu de la prochaine rencontre</li> <li>11. Levée de la réunion</li> </ol>			
<b>Étaient présents</b>			
<b>Membres votants</b>			
Marcel Paré	Conseil de quartier de Maizerets		
Alexandre Turgeon	Conseil régional de l'environnement, milieu environnemental		
Micheline Boutin	Conseil de quartier des Chutes-Montmorency		
Paul Crête	Conseil de quartier du Vieux-Limoilou		
Marianne Taillefer	AmiEs de la Terre de Québec, milieu environnemental		
Geneviève Hamelin	Élue, district de Maizerets-Lairet		
<b>Membres sans droit de vote</b>			
Daniel Munger	Directeur, valorisation énergétique, Ville de Québec		
Roxanne St-Laurent	Prévention et contrôle environnemental, Ville de Québec		
Alexandre Drouin	Coordonnateur du Comité de vigilance de l'incinérateur		
Carl Desharnais	Directeur du projet du Centre de biométhanisation de l'agglom. Québec		
Sylvie Verreault	Prévention et contrôle environnemental, Ville de Québec		
Isabelle Goupil-Sormany	Direction de la santé publique (CIUSSS – CN)		
<b>Invité</b>			
Mathieu Fournier	Conseiller en environnement, Ville de Québec		
<b>Étaient absents</b>			
Vincent Beaudette	Conseil de quartier de Lairet		
Suzanne Verreault	Élue, district de Limoilou		
Claude Labonté	Craque-Bitume, milieu environnemental		
Anne Baril	Conseil de quartier Loretteville		
Luce Bergeron	Coordonnatrice du PGMR Représentante CMQ		
Steeve Verret	Élu, district de Lac-Saint-Charles – Saint-Émile		
Daria Pereg	Direction de la santé publique (CIUSSS – CN)		
Stephan Bugay	Directeur de division, gestion des matières résiduelles, Ville de Québec		
Gilles Dufour	Directeur général adjoint, Eau et valorisation énergétique, Ville Québec		

Objet COMITÉ DE VIGILANCE DE L'INCINÉRATEUR DE LA VILLE DE QUÉBEC	Date 21 mars 2019
Début de la réunion : 11h35	<b>SUIVI</b>
<p><b>0. Mot de bienvenue.</b> Suzanne Verreault s'excuse de son absence à cause d'une réunion avec l'union des municipalités du Québec dans la région de Gatineau. Il est convenu à l'unanimité que Mme Geneviève Hamelin prenne le rôle de présidence.</p>	
<p><b>1. Adoption de l'ordre du jour</b> Proposition d'ajout à l'ordre du jour d'une présentation du suivi du PMO dès le début de la rencontre. <i>Résolution 2019-03-21_01 : Adoption de l'ordre du jour modifié.</i> ➤ <i>Proposée par Paul Crête, appuyé par Micheline Boutin</i></p>	
<p><b>2. Nouveau point : Suivi du PMO</b> Sous la délégation de Stephan Buguay, Mathieu Fournier a présenté un suivi régulier du PMO. 62% des actions prévues en 2019 ont été débutées. Nouveauté : Les écocentres mobiles : petit RDD, petit déchet électrique et électronique Écocentre : 220 000 visites annuelles Nouveaux paniers de rues pour le recyclage dans le Vieux-Québec. Campagne ça va là = grand succès! 77% de la population rejointe. - Cette campagne permet-elle de sensibiliser réellement et efficacement les gens?  La présentation complète du suivi du PMO sera faite à la fin du mois d'avril.</p>	<p><b>Coordination :</b> Faire suivre le document de présentation aux membres.</p> <p><b>Stephan Buguay :</b> Lors de la soirée, expliquer comment avoir des indicateurs quantifiables.</p>
<p><b>3. Pause : temps de service pour le dîner</b></p>	
<p><b>4. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 11 février et du 7 mars 2019</b> Concernant la question de Marianne Taillefer pour avoir accès à l'information de la présentation de Mme Goupil-Sormany. Cette présentation sera redonnée le soir même au CVAP. Elle s'offre pour redonner la formation, mais il faut prendre rendez-vous avec elle. <i>Résolution 2019-03-21_02 : Adoption des comptes-rendus du 11 février et du 7 mars 2019.</i> ➤ <i>Proposée par Micheline Boutin, appuyé par Marcel Paré</i></p>	<p><b>Coordination :</b> Déposer les comptes rendus sur le site web</p>
<p><b>5. Suivi de la rencontre publique du 30 avril 2019</b> Les membres soulignent l'importance de préparer à répondre à des questions sur la biométhanisation.</p>	<p><b>Coordination :</b> Envoyer à tous les membres l'ordre du jour final au début avril.</p>
<p><b>6. Point de correspondance : Lettre de M. Sebez</b> Importance d'être transparent sur la méthode  Peu d'échantillonnage pour les BPC  Pas d'analyse de variance pour les particules fines en fonction des vents.  Engager le dialogue avec le ministère de l'environnement, avoir des allers-retours. Nous avons des comptes à rendre aux citoyens.  Inviter le ministère à une rencontre ponctuelle. Demander une discussion avec eux pour améliorer le rapport? (rapport présenté à l'automne par monsieur Brière)  La Ville aurait-elle investi 70 millions dans un équipement qui n'est pas à risque?</p>	<p><b>Coordination :</b> Faire une ébauche d'une lettre au MELCC et la soumettre aux membres du sous-comité représentativité</p> <p><b>Sous-Comité représentativité :</b> Valider la lettre et l'envoyer au MELCC. Préparer une rencontre avec le</p>

<p>Notre mandat est de demeurer prudents face à l'incinérateur. Des questions restent en suspens suite au rapport.</p> <p>Le ministère de l'environnement a pour objectif de faire respecter la réglementation. Ils ont relativisé leur étude. Nous avons besoin de comprendre leur point de vue.</p>	<p>MELCC, suggérer des points de discussion.</p> <p>Doit être fait avant la rencontre du 29 avril.</p>
<p><b>7. Proposition de monsieur Paré de tenir les rencontres au domaine Maizeret.</b></p> <p>Sylvie Vereault informe le comité qu'un signalement a été fait au vérificateur général puisque la ville a des coûts à payer pour la location de salle.</p> <p>Monsieur Paré souligne que les règles de fonctionnement du CVI précise que «Les réunions se tiennent sur le site de l'incinérateur dans l'arrondissement Limoilou autant que possible.»</p> <p>Monsieur Turgeon précise que dès la deuxième rencontre du CVI, elle a été tenu au CCEFB dans l'arrondissement actuel de La Cité-Limoilou. Selon lui, il n'y a pas de bons endroits en basse-ville. Le domaine Maizerait est difficilement accessible en auto et en transport en commun. Les coûts de locations sont dérisoires, plusieurs membres sont déjà sur place. Le CCEFB offre plusieurs avantages au niveau logistique. Pour des raisons d'efficacité et de proximité dans les déplacements des membres, le CCEFB est plus adapté.</p> <p>Monsieur Crête trouve totalement inacceptable que l'on dise que la Basse-Ville n'est pas joignable. Il demande des excuses. Il aimerait que l'on parle du budget pour éclairer les choix à la lumière des coûts. S'assurer que l'on a le budget nécessaire pour assurer les suivis. (Voir les dépenses au bilan 2018.)</p> <p>Monsieur Turgeon soutient que les règles sont respectées puisque les règles de fonctionnement sur le lieu des rencontres ne dit pas doit, mais «autant que possible» et que l'arrondissement de l'incinérateur est aujourd'hui le même que le CCEFB, soit l'arrondissement La Cité-Limoilou.</p> <p>Il faudrait discuter des besoins des membres et du comité.</p> <p>Monsieur Paul Crête propose un amendement de la proposition : retirer domaine Maizerait à la proposition. Appuyé par Marcel Paré.</p> <p><b>Résolution amendée – Concernant le fonctionnement du CVI</b></p> <p>(Proposé par Marcel Paré le 18 mars 2019, amendé par le CVI le 21 mars 2019)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Attendu que le Centre Frédéric-Bach nous a exprimé des difficultés occasionnelles à fournir une ou des salle(s) permettant la tenue de rencontres pour les activités du CVI;</li> <li>- Attendu qu'il y a abondance de salles disponibles à travers les différents édifices municipaux sur le territoire de l'arrondissement de Limoilou ou tout autre territoire de la Ville;</li> <li>- Attendu qu'une première démarche exploratoire non formelle a été effectuée afin de vérifier la disponibilité de salles auprès de responsables de la location de locaux</li> <li>- Attendu que les règles de fonctionnement du CVI précisent que « Les réunions du Comité se tiennent autant que possible sur le territoire hôte de l'incinérateur, c'est-à-dire dans l'arrondissement Limoilou »<sup>1</sup>;</li> </ul> <p>Il est proposé par Marcel Paré appuyé par ..... qu'afin de se conformer aux règles de fonctionnement du CVI, que dorénavant les rencontres du CVI se déroulent sur le territoire de Limoilou, soit à tout autre endroit de ce territoire pouvant fournir une ou des salle(s) adéquates au besoin du CVI pour ses rencontres.</p>	<p><b>Coordination :</b> Amender la résolution de monsieur Paré</p>

<sup>1</sup> <https://www.incinerateur.qc.ca/fonctionnement>, 8<sup>ième</sup> picot

<p>Sylvie Verreault note que Alexandre Turgeon devrait s'abstenir du vote puisqu'il peut y avoir une apparence de conflit d'intérêts puisqu'il est également président du CCEFB.</p> <p>Proposition de reporter le point 7 à la prochaine rencontre régulière. 3 membres votant votent pour et 3 votent contre. La présidente tranche que le point est reporté.</p> <p>Alexandre veut informer le vérificateur général qu'il n'a aucun intérêt pécuniaire à tenir les rencontres au CCEFB puisqu'il s'agit d'un organisme à but non lucratif. Il ne retire que des avantages au niveau de l'efficacité de ses déplacements.</p> <p>Voir les autres salles possibles à la prochaine rencontre.</p>	<p><b>Sylvie :</b> Faire le suivi auprès du vérificateur général par rapport au message d'Alexandre Turgeon</p> <p>Lister les bâtiments municipaux possibles pour les rencontres. Évaluer les coûts associés à la salle.</p>
<p><b>8. Calendrier des prochaines rencontres</b></p> <p>Plusieurs possibilités pour les rencontres dans les prochains mois. Soit le lundi ou le jeudi pour les mois de mai, septembre, octobre et novembre.</p>	<p><b>Coordination :</b> Faire un Doodle pour les dates des prochaines rencontres.</p>
<p><b>9. Questions diverses</b></p>	
<p><b>10. Date et contenu de la prochaine rencontre.</b></p> <p>Rencontre régulière dédiée (29 avril)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du bilan 2018 du PMO par monsieur Bugay.</li> <li>• Discussion sur le début de la collecte des matières putrescibles en présence de M. Bugay</li> </ul> <p>Autres sujets</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi concernant le projet de l'hôpital (M. Munger)</li> <li>• Suivi de la rencontre publique de mars 2019</li> <li>• Bilan des gaz à effet de serre quand le dernier rapport sortira.</li> <li>• Proposition de monsieur Paré de tenir les rencontres au domaine Maizeret.</li> </ul>	<p><b>Coordination :</b> Organiser les prochaines rencontres</p>
<p><b>11. Levée de la réunion.</b></p> <p>La rencontre se termine à 13h05</p>	